



Communiqué de presse

Projet de salle de gymnastique à Bevaix et chauffage à distance

Le Conseil communal renonce au développement du chauffage à distance en lien avec la salle de gymnastique double à Bevaix en raison d'un financement trop coûteux

En effet, les calculs de rentabilité effectués par BéroCAD SA dans le cadre du chauffage à distance à Bevaix ont remis en question la faisabilité du projet.

Dès lors qu'un investissement n'est pas rentable et que le coût de l'énergie est trop élevé pour intéresser les clients potentiels, le Conseil communal, de concert avec BéroCAD SA, a sagement décidé de ne pas se lancer dans cet investissement.

Le chauffage à distance desservant les bâtiments communaux et privés actuels sera maintenu.

Des solutions sont à l'étude dans le cadre de la déviation de la conduite actuelle nécessitée par la construction de la nouvelle salle.

Au vu de ces éléments, le Conseil communal proposera une adaptation de la demande de crédit pour la salle de gymnastique double et du permis de construire.

Le Conseil communal regrette de ne pas pouvoir proposer de raccordement de chauffage à distance dans ce secteur. Il est aussi de ses prérogatives de faire preuve de prudence dans la gestion des investissements qui intéressent l'ensemble des citoyennes et citoyens de la commune.

La Grande Béroche, le 26 mai 2025

Le Conseil communal

Contact : Mme Carine Muster, conseillère communale, cheffe du dicastère des bâtiments, de l'énergie et de l'environnement : 032 886 52 50